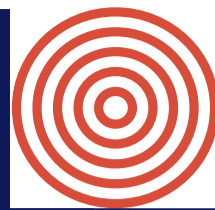


10 communes solidaires  
pour un projet d'avenir :

# LE PROJET D'AGGLOMÉRATION



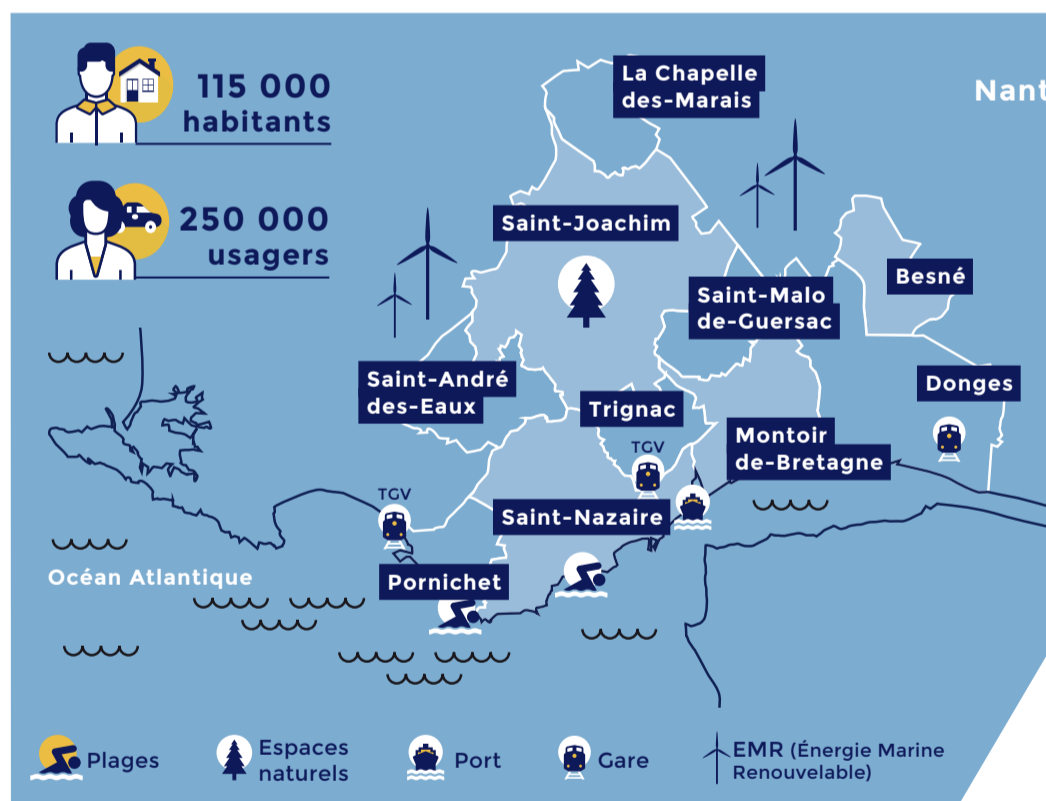
# 2016-2022

## La CARENE, au service d'un territoire ambitieux !

La CARENE, ou Saint-Nazaire Agglomération, ce sont 10 communes. 10 communes désireuses de construire ensemble un projet d'avenir pour leur territoire. Pour un territoire toujours plus solidaire et durable, entreprenant et ouvert, au service de ses 115 000 habitants et 250 000 usagers. La CARENE, c'est aussi 370 femmes et hommes qui travaillent au service des habitants au quotidien et pour l'avenir de leur/notre territoire.

« La CARENE est un espace où nous, communes, partageons, construisons et mettons en œuvre une vision des politiques publiques tournée vers les habitants, leurs besoins, leurs attentes, leur avenir. Notre moteur : l'avenir de notre territoire commun. »

David Samzun, Président de la CARENE



# 7 ans, pourquoi ?

Pour construire un projet, il faut du temps. Le projet de l'agglomération 2016-2022 donne le cap pour les 7 prochaines années.

Véritable feuille de route, ce projet stratégique traduit l'engagement que prennent les 10 communes pour développer le territoire aujourd'hui, dans une vision d'avenir.

## Quelles compétences pour la communauté d'agglomération ?

Le projet d'agglomération 2016-2022 s'articule autour de 4 grandes ambitions correspondant à quatre grands domaines d'action :

Le développement économique et l'attractivité du territoire

La gestion des services publics communautaires (déchets, eau et assainissement, transports et déplacements, piscines)

L'aménagement de l'espace communautaire et la valorisation du cadre de vie

La politique de l'habitat et la croissance démographique

+ NOUVEAU !

À partir de 2017 : la promotion touristique, l'accueil et l'habitat des gens du voyage, et en 2018 : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

## La CARENE, comment ça marche ?

Une organisation représentative au service de tous

60 conseillers représentant les conseils municipaux des 10 communes. Délibère sur les projets de la CARENE et vote le budget.

Conseil communautaire

16 membres désignés par le Conseil communautaire. Participe à l'orientation des politiques publiques, prépare, délibère et prend les décisions.

Bureau

Président

David Samzun  
Pilote la CARENE

115 000 habitants et 250 000 usagers vivent le territoire et participent à son développement !

Habitants et usagers de la CARENE

# Une agglomération innovante et entrepreneuriale



Les Énergies Marines Renouvelables (EMR), secteur encore émergent en France, représentent un potentiel d'emploi important pour le bassin nazairien, leader sur le territoire. La construction en 2015, sur le chantier naval, d'un atelier de 12 000 m<sup>2</sup> consacré aux EMR, traduit la longueur d'avance prise par le territoire dans ce domaine.

En consacrant 52 millions d'euros d'investissement à son développement économique sur les 7 prochaines années, la CARENE fait le choix de donner au territoire les moyens de ses ambitions !



Le site universitaire de Gavy s'apprête, dans le cadre de son extension, à héberger de nouvelles formations supérieures. Objectif : alimenter les filières émergentes d'excellence, créatrices d'emploi sur le territoire. Le site accueillera, à terme, près de 3 000 étudiants.

## Développement économique

Mobiliser les énergies contre le chômage, pour l'emploi et la formation, renforcer les infrastructures nécessaires au développement économique, encourager l'économie durable, développer l'animation et la promotion économique du territoire, assurer l'attractivité de la Métropole Nantes - Saint-Nazaire, développer le tourisme à l'échelle intercommunale, sont les priorités du projet.

## Diversification

La volonté de diversifier l'économie de l'agglomération compte également parmi les axes forts du projet d'agglomération. Cette diversification passe par le soutien appuyé à l'innovation dans les filières traditionnelles (construction navale, aéronautique, mécanique, exportation, etc.), l'accompagnement des filières émergentes telles que les énergies marines renouvelables ou les bio ressources marines, et la mise en réseau des acteurs économiques via des structures dédiées (pôles de compétitivité, clusters d'entreprises).

## Le tourisme, un potentiel à développer !

Entre villes et sites industriels, océan et estuaire, campagne et marais, le territoire nazairien dispose d'un potentiel touristique remarquable. Comment faire de ces atouts un levier de développement économique bénéfique pour l'ensemble du territoire ?

En 2017, l'agglomération se dotera d'un office de tourisme intercommunal pour déployer une stratégie touristique cohérente. Comment ? En s'appuyant sur les nombreux atouts du territoire et en travaillant en concertation avec tous les acteurs de la filière. Tourisme urbain, balnéaire, industriel ou nature, il s'agit de jouer la carte de la complémentarité pour valoriser tous les attraits du territoire et répondre aux attentes plurielles des visiteurs.

# Une agglomération pratique et équilibrée

Devant la progression constante de sa population, la CARENE doit relever le défi de garantir un niveau de service public d'excellence. Tout en tenant compte de la diversité des attentes des habitants, et en maintenant une cohérence territoriale.

## Parlez-vous le « PLUi ? »

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est le projet global d'aménagement du territoire. À partir de l'étude du fonctionnement et des enjeux de l'agglomération, il définit un projet de développement respectueux de l'environnement. Plus concrètement, il précise, par exemple, les zones qui deviendront constructibles ou celles qui, au contraire, resteront naturelles.

Le PLUi touche au plus près les intérêts des habitants et de tous les acteurs qui vivent le territoire au quotidien. C'est pourquoi la CARENE souhaite impliquer toutes les parties prenantes dans la construction de cette vision d'avenir pour le territoire et sollicitera, d'ici 2019 (année d'approbation du PLUi) la contribution de chacun pour façonner un « PLUi » à l'image de ses usagers !

## Habitat

La croissance démographique que vit le territoire depuis plusieurs années exige de développer un habitat adapté aux besoins et au budget de chacun. Le projet d'agglomération met l'accent sur une répartition équilibrée des nouveaux logements, entre centre et périphérie, et sur la rénovation de l'existant dont la qualité est un gage de confort et d'attractivité.

## Services publics

La qualité de vie sur le territoire nazairien passe également par un investissement soutenu sur les services publics. La mise en place d'une tarification solidaire sur le réseau de transport public STRAN, la création d'une Maison de l'Habitat, la construction d'un nouveau centre aquatique, le renforcement du réseau d'eau potable et d'assainissement, le développement de la collecte enterrée, la couverture topographique de l'espace public du territoire... n'en sont que quelques illustrations.

## Intelligence collective

En parallèle, et convaincue que l'intelligence naît du collectif, la CARENE réaffirme sa volonté d'impliquer encore davantage les citoyens sur les grands projets d'aménagement, et soutient activement les initiatives innovantes, notamment au travers d'appels à projet.

## Le saviez-vous ?

Construction de **6 300** nouveaux logements entre 2016 et 2021 dont **30%** de logements à loyers modérés

**573 800** déplacements par jour (en provenance ou à destination de la CARENE)

Près de **2 000** nouveaux habitants par an sur le territoire

**30 000** tonnes d'ordures ménagères traitées par les services chaque année

L'équivalent d'un **aller-retour Saint-Nazaire / Paris** de canalisations d'eau à entretenir



# Une agglomération agréable à vivre et durable

Un territoire actif, animé, habité et durable.

**Encourager, soutenir, assurer le développement et le dynamisme du territoire tout en veillant à préserver son environnement et son cadre de vie exceptionnels : tel est l'enjeu de la CARENE au quotidien.**

## Croissance verte

Le label « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEP-CV) récompense l'excellence de la CARENE en matière de transition énergétique et d'écologie.

La collectivité poursuit son engagement pour réduire les besoins en énergie des habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe, et concentre ses efforts sur cinq domaines d'action prioritaires :

- la réduction de la consommation d'énergie ;
- la diminution des pollutions et le développement des transports propres ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la préservation de la biodiversité ;
- la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage.

## Transition énergétique

Récompensée par le label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », la CARENE mène une démarche active autour de la transition énergétique. Son nouveau défi : le Plan Climat Air Énergie Territorial qui porte deux grandes ambitions : maîtriser la qualité de l'air et s'adapter aux effets du changement climatique.

## Déplacements doux

Dans cette optique, la place accordée aux modes de déplacements les plus respectueux de l'environnement et du cadre de vie est évidemment fondamentale. Le projet d'agglomération prévoit ainsi le prolongement de ligne héliYce à Montoir (L'Ormois), le développement de l'usage du vélo grâce au confortement des itinéraires et à un service de location, la promotion du covoiturage et l'aménagement de nouvelles aires.

## Centre(s)-ville(s)

Un territoire agréable à vivre, c'est aussi un cœur d'agglomération vivant. C'est pourquoi la CARENE et la Ville de Saint-Nazaire travaillent ensemble à la dynamisation du centre-ville pour en faire un centre névralgique actif, commerçant, habité et animé.



# Une agglomération ouverte et contributive

**Ouverture et coopération sont des ingrédients indispensables pour un développement équilibré. La CARENE veut renforcer ses relations collaboratives avec tous les acteurs du territoire, publics et privés, collectifs et individuels, ainsi qu'avec les territoires voisins.**

## Jeu collectif

Élargir le périmètre d'intervention de l'agence d'urbanisme de la région nazairienne, travailler une politique touristique cohérente avec les intercommunalités de la Presqu'île et du littoral, définir un aménagement équilibré de la Métropole Nantes - Saint-Nazaire pour limiter l'étalement urbain, développer le dialogue avec le Conseil régional, notamment au travers de schémas régionaux d'économie et d'aménagement, mutualiser les moyens pour favoriser l'attractivité et le développement économique du Grand Ouest... Que ce soit à l'échelle du bassin de vie, de la Métropole Nantes-Saint-Nazaire ou encore du Pôle métropolitain Loire-Bretagne, que les réflexions soient d'ordre économique, social ou environnemental, la CARENE joue la carte du collectif, dans l'intérêt de tous !

## Territoire vécu et rayonnement

En renforçant sa dynamique d'ouverture et de coopération territoriale, la CARENE marque sa volonté de dépasser le territoire « administratif » pour le territoire « vécu », plus proche de la réalité de ses habitants et de ses usagers, afin de mieux se connecter à leurs pratiques. Il s'agit également d'associer la force du collectif à une échelle territoriale pertinente pour s'affirmer et rayonner vers l'extérieur, dans une logique d'attractivité.

## Vous avez dit attractivité ?

L'agence Nantes - Saint-Nazaire développement est née en 2015, sous l'impulsion de ses 3 membres fondateurs - la CCI Nantes - Saint-Nazaire, la CARENE et Nantes Métropole - et sur le partage d'une ambition commune : faire de la métropole Nantes - Saint-Nazaire un territoire fort et attractif.

Comment ? En conjuguant les forces sur quatre leviers d'actions :

- la prospection des entreprises, des investisseurs et des talents, en France et à l'international ;
- l'accueil et l'accompagnement d'entreprises, d'investisseurs et de talents sur le territoire de la Métropole ;
- la coordination et la promotion du territoire pour les rencontres professionnelles ;
- l'animation, la promotion et le marketing du territoire, en France et à l'international.



À partir de 2018 : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations entrent dans les compétences de la CARENE.

Au regard des enjeux de cohérence qu'un tel sujet exige, la CARENE a proposé aux intercommunalités voisines (CAP Atlantique, Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois & Loire et Sillon) d'engager une réflexion commune pour définir les enjeux, les contours et un cadre commun de gestion des espaces concernés.

# Des ambitions et des actes

Projet d'envergure, le projet d'agglomération 2016-2022 est associé à un agenda de mise en œuvre exigeant.

Revue de ces projets qui font déjà ou feront l'actualité du territoire !

## 2016

- Schéma enseignement supérieur, recherche & innovation
- Conférence pour l'emploi
- Événement « Numérique »
- Actions écologie industrielle territoriale
- Projet de recyclerie
- Schéma directeur covoiturage
- Stratégie « Transition énergétique »
- Rendez-vous biennal sur la transition écologique
- Plateforme Eco'Rénove
- Habitat « Jardins du Bois de la Cour Saint-Malo »
- Tarification solidaire STRAN
- Étude urbaine de l'entrée nord de Saint-Nazaire
- Habitat « Ormois - Tranche 2 - Montoir-de-Bretagne »
- Adoption du PLH
- Rénovation copropriétés
- Adaptations d'accessibilité handicapé des bâtiments CARENE
- Lancement de l'open data service d'information géographique (SIG)
- Plan d'attractivité Nantes Saint-Nazaire Développement
- Adoption SCOT Nantes Saint-Nazaire
- Lancement du projet culturel de territoire

## 2017

- Prise de compétence & Stratégie tourisme
- Aménagement du littoral « Pointe du Bec à Pornichet »
- Mise en œuvre de la dorsale numérique
- Étude de l'extension de la zone d'activités « Brais Sud »
- Redynamisation de la zone commerciale de Trignac
- Extension ZA éco « La Harrois » à Besné
- Extension de la zone des « Six Croix » à Donges
- Requalification de la zone « Pédras - Ecottais » à Saint-André-des-Eaux
- Service location de vélos
- Prolongement héliYce à Montoir-de-Bretagne
- Billettique mobilité hYcéo (carte à puce sans contact)
- Ligne mutualisée Saint-Nazaire / Pornichet / La Baule
- Cadencement de la ligne ferroviaire Nantes / Saint-Nazaire
- Création de la maison de l'habitat
- Stratégie foncière et immobilière
- Station de transfert des déchets
- Habitat « Clos-Mignon à Donges »
- Habitat « Pornichet Atlantique - Tranche 4 »
- Habitat « Quartier du Bois de la Cours » Saint-Malo-de-Guersac
- Transfert de compétence « Gens du voyage »
- Sécurisation du réseau de distribution d'eau potable
- Centre Aquatique - Saint-Nazaire
- Dispositif de gestion de la relation citoyenne

## 2018

- Site de valorisation des énergies marines renouvelables
- Rénovation de la Gare de Saint-Nazaire
- Rénovation et nouvelles offres du centre d'accompagnement à la création d'entreprises (CIL)
- Optimisation du réseau des déchèteries
- Unité de méthanisation à Montoir-de-Bretagne
- Parc éolien de Saint-Nazaire
- Plan de déplacements urbains et schéma vélo
- Aménagement du boulevard de l'Atlantique
- Labellisation « Qualiville » (certification de la qualité du service public)
- Étude pour la zone « Chateauloup » - Saint-André-des-Eaux
- Étude pour la zone « Petit Canon » - Pornichet
- Habitat « Clos Miraud - La Chapelle-des-Marais »
- Habitat : « Aignac - Saint-Joachim »
- Nouveau programme d'extension des réseaux d'assainissement
- Accompagnement des initiatives citoyennes
- Prise de compétence & stratégie « GEMAPI »

## 2019

- Aménagement touristique « Rozé à Saint-Malo-de-Guersac »
- Aménagement touristique « Fédrun à Saint-Joachim »
- Création pôle tertiaire « Icare 2 »
- Restructuration de la zone industrielo-portuaire
- Desserte Altitude et contournement de Bellevue
- Adoption du Plan local d'urbanisme intercommunal
- Habitat « Les Hameaux du Parc » à Besné
- Habitat « Blanche couronne » à Saint-André-des-Eaux

## 2020

- Création d'un lieu dédié au numérique
- Regroupement Campus universitaire
- Habitat « Moulin du Pré » à Saint-Nazaire
- Projet de renouvellement urbain (politique de la Ville) phase 1

## 2021

- Contournement ferroviaire Donges
- Habitat « Ormois - Tranche 5 » à Montoir-de-Bretagne
- Projet de renouvellement urbain (politique de la Ville) phase 2

## 2022

- Projet de renouvellement urbain (politique de la Ville) phase 3



## Un investissement à la hauteur du projet : ambitieux et maîtrisé

Poursuivre la politique d'investissement en recourant à l'emprunt (de manière raisonnée) et maîtriser le budget de fonctionnement : telle est la double stratégie retenue par la CARENE pour accomplir le projet d'agglomération 2016-2022.



**Nous avons procédé à des arbitrages nécessaires, ceux que nous jugeons les plus utiles pour rendre les services attendus par nos usagers et préparer l'avenir de notre territoire.»**

David Samzun, Président de la CARENE



**Aménagement :  
32 M€**



**Habitat : 37 M€**



**Services publics :  
186 M€**



**Développement :  
52 M€**



**Investissement global :  
307 M€ de 2016 à 2022**



**Ce document nous engage pour l'avenir.»**

Les 10 communes de l'agglomération nazairienne, unies dans une dynamique solidaire, pour ce projet d'avenir, s'engagent dans sa mise en œuvre avec la ferme volonté d'impliquer et de rendre compte. Le projet d'agglomération se concrétisera pour et avec tous les acteurs du territoire.

Rendez-vous est donc pris pour de prochains temps forts citoyens !

## En savoir +

Plus d'informations, d'explications et d'illustrations sur le projet d'agglomération 2016-2022 sont disponibles sur le site de la CARENE.  
[www.carene-agglo.fr](http://www.carene-agglo.fr)